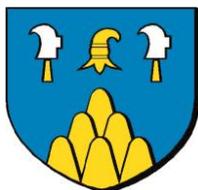


COMMUNE DE BEAUMONT



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2018

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille dix HUIT, le MARDI 18 DECEMBRE à vingt heures , le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du mardi 11 décembre 2018, sous la présidence de Monsieur Alain DUMEIL, Maire.
Présents	23	
Absents représentés	8	
Absents non représentés	2	

Étaient présents :

Alain DUMEIL, Jean-Paul CUZIN, Aline FAYE, Didier CARON, Marie-Anne MEUNIER, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, Josette MIGNOT, Jean-Pierre COGNERAS, Adjoints et Adjointes au Maire.

Jean GORY, Josiane MARION, Francis CHATELLIN, Michel PRÉAU, Agustina MONTJOTIN, Stéphane ISNARD, Alexandre TRINIOL, François NOURISSON, Marie-France MATHIEU, , François SAINT-ANDRÉ, Christine THOMAS, Hervé MANTELET, Dominique MOLLE, François ULRICH.

Absents représentés :

M. André JAMMOT	représenté par Mme Josette MIGNOT
M. Francis GAUMY	représenté par M. Francis CHATELLIN
Mme Chantal SUSANNA	représentée par M. Alain DUMEIL
Mme Nathalie BESSE	représentée par M. Damien MARTIN
Mme Delphine MENARD	représentée par M. Jean-Pierre COGNERAS
M. Laurent LAFONTAINE	représenté par M. Didier CARON
Mme Marie-Christine LEYMARIE	représentée par M. Hervé MANTELET
M. Sébastien MOSTEFA	représenté par M. François SAINT-ANDRE

Absents non représentés :

Mme Alix HIRLEMANN
M. Gaël DRILLON

Mme Josiane BOHATIER a été désignée secrétaire de séance.

01. AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE CREDITS : « INVESTISSEMENT 2019 » DANS LE CADRE DE LA POSSIBILITE DE RECONDUIRE UN QUART DU BUDGET INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE PRECEDENT.

M. MARTIN présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à la majorité par 24 voix Pour et 7 voix Contre :

- **AUTORISE M le Maire à engager les dépenses susvisées sur le budget principal.**
- **PRECISE que les crédits autorisés seront inscrits au budget primitif 2019.**

02. MISE A DISPOSITION DE SERVICES ENTRE CLERMONT AUVERGNE METROPOLE ET LA VILLE DE BEAUMONT. AJUSTEMENT DES FICHES SECTORIELLES 2017. FICHES SECTORIELLES 2018.

M. MARTIN présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à la majorité par 25 voix Pour et 6 Non Participation Au Vote

- **APPROUVE la régularisation des fiches sectorielles 2017, ainsi que les prévisionnelles 2018.**

03. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019. RECRUTEMENT DE PERSONNEL D'ENQUETE.

M. Le Maire présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 31 voix Pour :

- **AUTORISE M le Maire à prendre les mesures nécessaires pour ces recrutements ;**
- **RETIENT les modalités de rémunération ci-avant exposées**
- **AUTORISE M Le Maire à arrêter les attributions individuelles en fin d'opérations en vue des évaluations ;**
- **INSCRIT les crédits correspondants à la rémunération et aux indemnités étant précisé que les recettes versées par l'INSEE viendront compenser partiellement l'inscription nécessaire au BP 2019 pour cette opération.**

04. ACQUISITION DE PARCELLE PAR LA COMMUNE. BA 170.

Mme BOHATIER présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 31 voix Pour :

- **ACQUIERT la parcelle BA 170 pour un montant de deux cent cinquante-six euros et quatre vingts centimes (256,80 €uros),**
- **DIT qu'un acte notarié sera établi et pris en charge par la commune**

05. ACQUISITION DE PARCELLE PAR LA COMMUNE. BA 418

Mme BOHATIER présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 31 voix Pour :

- **ACQUIERT** la parcelle BA 418 pour un montant de quatre cent vingt huit euros et quarante centimes (428,40 €uros),
- **DIT** qu'un acte notarié sera établi et pris en charge par la commune

06. VENTE PARCELLE CADASTREE SECTION BS N°15 POUR UNE OPERATION DE LOGEMENTS SOCIAUX. (ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2018/05/05).

M. COGNERAS présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 31 voix Pour :

- **DELEGUE** à l'EPF-Smaf, le droit de préemption pour la parcelle cadastrée section BS n°15 située au 31 rue d'Alsace & 32 rue du XI Novembre,
- **DELEGUE** à l'EPF-Smaf l'acquisition à l'amiable au prix de 600 000,00 €, la parcelle cadastrée section BS n°15 située au 31 rue d'Alsace & 32 rue du XI Novembre,
- **AUTORISE** l'EPF-Smaf à revendre la parcelle cadastrée section BS n° 15 située au 31 rue d'Alsace & 32 rue du XI Novembre à l'OPHIS.
- **FAIT** la demande de l'aide au foncier (fonds de minoration) attribuée par Clermont Auvergne Métropole aux communes déficitaires au titre de l'article 55 de la loi SRU,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette procédure.

FIN DE L'ORDRE DU JOUR A 20H45

Monsieur le Maire lève la séance à 20h50.